





## Le Secours populaire français et Paris 2024 signent une convention de coopération

Le comité reçoit le soutien d'un acteur associatif spécialiste des questions de solidarité et d'inclusion pour consolider la réflexion du comité en matière d'héritage.

A quelques semaines de la visite de la commission d'évaluation du CIO à Paris à partir du 13 mai prochain, le comité Paris 2024 poursuit la mobilisation des acteurs de la société civile. C'est à l'occasion d'un match du Racing Pop, équipe de foot solidaire au service de l'inclusion de personnes vivant dans des conditions précaires, que la convention a été signée entre Julien Lauprêtre, Président du Secours Populaire Français et Bernard Lapasset, co-président de Paris 2024.

La convention a été signée en présence de Ryadh Sallem, engagé aux côtés de la candidature pour l'inclusion sociale par le sport, de Laurence Fischer, triple championne du monde de karaté, de lan Brossat, Adjoint à la Maire de Paris chargé des questions relatives au logement et à l'hébergement d'urgence et de Gérald Briant, adjoint à la Mairie du 18ème arrondissement.

Cette signature marque une nouvelle étape dans l'engagement de Paris 2024 et ses membres fondateurs sur la question de l'héritage sociétal. Dimension clef dans le dossier Paris 2024, la mobilisation des acteurs du monde associatif permet au comité de renforcer et de mettre en œuvre l'ambition sociale et solidaire du projet.

Après WWF, l'UNICEF et le Yunus Center, le soutien du Secours populaire français conforte l'ambition de Paris 2024 et sa volonté d'être un accélérateur de changement pour la société.

**Bernard Lapasset, co-président de Paris 2024**: « Nous sommes très heureux de signer aujourd'hui cette convention de coopération avec le Secours populaire français. Ses actions auprès des personnes socialement isolées font écho aux valeurs de Paris 2024. Grâce à cette coopération, nous pourrons mobiliser et agir plus encore en faveur du sport et de ses impacts positifs. Le soutien du monde associatif est un atout majeur pour notre candidature et un réel pilier pour nous aider à construire une société plus inclusive et solidaire. »

Le Secours populaire français voit dans la pratique sportive une source de bien-être mais aussi de partage autour de valeurs collectives fortes telles que la tolérance, la convivialité et le respect. C'est dans cet esprit que l'association mène de nombreuses actions au service de l'augmentation de la pratique sportive :

 Soutien aux enfants des familles aidées pour qu'ils puissent prendre part aux grands événements sportifs

- Prise en charge de licences, d'achat d'équipements et d'inscription à des stages
- Soutien du Racing Pop, une équipe de foot solidaire qui mêle parisiens et personnes en situation précaire

Pour le Secours populaire français, la coopération avec Paris 2024 ne fait donc que renforcer une action en faveur de la pratique sportive. Julien Lauprêtre, Président du Secours populaire français a indiqué: « Le Secours populaire et ses dévoués bénévoles sont connus en France par leurs activités dans le domaine alimentaire - près de 200 millions de repas ont été distribués au cours des deux dernières années -, dans le domaine vestimentaire avec ses grandes braderies, pour les départs en vacances, l'accès à la culture, aux soins et bien d'autres. Mais ses activités pour permettre l'accès aux sports sont peu visibles alors que nous avons un actif de partenariats avec toutes les fédérations sportives. Cela nous permet d'accompagner des dizaines de milliers de personnes chaque année. Aussi, la perspective de la tenue des Jeux Olympiques en France suscite un grand intérêt, nous y voyons d'immenses possibilités de faire accéder aux sports, notamment des enfants et des jeunes qui en sont privés. De plus, l'idée des Jeux Olympiques à Paris offre également l'opportunité de développer des relations avec les enfants de "Copain du monde". »

Grâce à ces actions, le Secours populaire français a déjà permis à près de 40 000 personnes de pratiquer un sport en 2015. Cet engagement et ces actions font écho à la vision d'une société plus inclusive et solidaire par le sport et les Jeux portée par Paris 2024. Cette convention de coopération marque la première étape d'un partenariat appelé à devenir plus large si Paris 2024 se voit attribuer les Jeux le 13 septembre à Lima.

A propos du Comité Paris 2024 : Le Comité de candidature est coprésidé par Bernard Lapasset et par Tony Estanguet (membre du CIO, triple champion olympique). Il est composé de ses cinq membres fondateurs : le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), la Ville de Paris, la Région Île-de-France et l'Etat. Le Comité de candidature Paris 2024 a pour mission de conduire la candidature de la Ville de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Il exerce son activité aux niveaux national et international.

A propos du Secours populaire français : Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

## Contacts presse Paris 2024:

Raphaël Leclerc – 06 73 16 88 06 – <u>rleclerc@paris2024.org</u> Christophe Proust – 06 21 60 32 69 – <u>cproust@paris2024.org</u>

## **Contact presse Secours populaire français:**

Karine Vauloup 01 44 78 21 57 / 06 77 04 57 33 karine.vauloup@secourspopulaire.fr